

**Encadré :****Les données nationales généralement mobilisées dans un RESEN**

Le RESEN se base sur l'ensemble des statistiques sur le secteur de l'éducation mais également sur un certain nombre de **secteurs connexes** à l'éducation. Il utilise les données déjà **disponibles**, l'idée étant d'une part de capitaliser et de consolider les données existantes et d'autre part de ne pas inscrire à l'agenda des équipes nationales de nouvelles collectes de données qui ne soient pas prévues dans leur plan de travail. Les principales données utilisées sont les suivantes :

- **Données de population** : les recensements de population et enquêtes ménages (chapitre 1) ;
- **Données macroéconomiques et sur les finances publiques** (chapitre 1) ;
- **Données sur les flux d'élèves** : fichiers administratifs du ministère de l'éducation (chapitres 2 et 7) ;
- **Données budgétaires et financières** : tirées des documents tels que les lois de finance et lois de finance rectificatives (budgets votés et exécutés), les données de la solde, des directions administratives et financières et des ressources humaines des ministères (chapitres 3 et 1) ;
- **Données sur le nombre et le salaire des personnels de l'éducation** (enseignants, non enseignants) : recouplement des fichiers du ministère de la fonction publique, fichiers de la solde au ministère des finances et des données administratives du ministère de l'éducation (chapitre 3) ;
- **Données sur les acquisitions scolaires** : résultats aux examens nationaux, enquêtes nationales ou internationales sur les apprentissages des élèves (chapitre 4) ;
- **Données sur les conditions de vie des ménages** : enquêtes auprès des ménages, nationales et/ou internationales de type MICS (Multiple Indicators Cluster Survey), DHS (Demographic and Health Survey) (chapitres 4, 5, 6) ;
- **Données sur l'emploi** : enquêtes de suivi professionnel, données des agences pour l'emploi (chapitre 5).

La relative standardisation de l'exercice nourrit les comparaisons internationales qui fondent en grande partie les appréciations portées sur la situation particulière de chaque système étudié.



### 3. Le processus de mise en œuvre d'un RESEN

#### 3.1 Qui réalise un RESEN ?

Le RESEN est un travail mené conjointement par une équipe nationale et des experts extérieurs comme le Pôle de Dakar. Un RESEN est d'autant plus réussi que l'implication des cadres techniques des ministères dans le processus RESEN est élevée. En effet, elle permet une **meilleure appropriation des résultats** du diagnostic et par conséquent un meilleur portage politique, utile au dialogue sectoriel. En outre, cette implication **renforce** bien souvent **les capacités en matière d'analyse sectorielle** des cadres nationaux (point faible de nombreux services de la planification des ministères de l'éducation).

Dans l'idéal, l'équipe nationale RESEN est composée de représentants des **ministères de l'éducation** (directions de la planification, de l'administration et des finances, des ressources humaines et des examens et concours) mais aussi de représentants du ministère des finances (directions du budget et de la solde) de la fonction publique et du plan, ainsi que d'un représentant de l'institut national des statistiques et enfin de la cellule de suivi du Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté. De plus en plus souvent elle accueille des représentants des syndicats, des parents et de la société civile.

#### 3.2 Comment est mis en œuvre ce diagnostic du secteur ?

La mise en œuvre de l'analyse sectorielle RESEN est marquée par trois étapes. La première consiste en un **atelier de formation et de lancement** d'une semaine dont l'objectif est de présenter les enjeux et la méthodologie suivie, de constituer l'équipe nationale, de répartir les tâches, d'établir un chronogramme et enfin de lancer le début des travaux.

La deuxième étape est celle du travail technique de collecte et traitement des informations statistiques, de la conduite des analyses et de la rédaction des chapitres analytiques. La durée de cette étape est très variable d'un pays à l'autre, entre 6 mois et 2 ans selon la disponibilité et la qualité des données.

Enfin, la restitution des principaux enseignements de l'analyse sectorielle représente la dernière étape. Plusieurs points forts marquent cette étape. Tout d'abord, la rédaction du chapitre de synthèse et la tenue d'un atelier de restitution des résultats en présence des ministres et des partenaires techniques et financiers. Ces deux activités permettent un partage et une appropriation des résultats du diagnostic par l'ensemble des acteurs du système. Ensuite, au terme de la phase de diagnostic, les éléments collectés lors du RESEN permettent de paramétrer un modèle de simulation qui sert à apprécier progressivement la crédibilité de différents scénarii de politique éducative et notamment de présenter le chemin possible de convergence à long terme vers les objectifs internationaux d'éducation ratifiés par le pays.

### 4. Conclusion

Le Rapport d'Etat d'un Système Educatif National établit le diagnostic des éléments structurels d'un système éducatif, dans le but de construire un dialogue fructueux de politique éducative et d'améliorer à moyen terme les performances du secteur. Pour que ce but soit atteint, la conduite du RESEN doit impérativement s'accompagner d'une appropriation à la fois technique mais aussi politique de ses analyses et de ses résultats. L'appropriation technique passe par plusieurs voies : le renforcement des capacités analytiques des équipes nationales impliquées dans le RESEN, l'implication des cadres d'autres ministères que celui de l'Education, ou encore par l'échange qui a lieu lors de la simulation financière des différents grandes options de politiques éducatives dans un cadre macro-économique réaliste. L'appropriation politique est quant à elle conditionnée au portage politique au plus haut niveau aux moments clefs du RESEN. Le RESEN est donc un **produit analytique** mobilisant un large spectre d'informations et de statistiques existantes mais il est également un **processus participatif** visant à construire un consensus éclairé sur les choix de politiques éducatives.

## L'analyse globale des secteurs éducatifs africains par la méthodologie RESEN

La mise en œuvre de réformes et de plans de développement des systèmes éducatifs, notamment dans les systèmes éducatifs africains qui connaissent de forts problèmes de fonctionnement et de financement, repose au préalable sur un **diagnostic exhaustif dressant l'« état » du secteur et facilitant la simulation de scénarii alternatifs d'expansion. De tels diagnostics sectoriels aident les gouvernements à concevoir et mettre en place, en pleine connaissance des contraintes de financement, des plans nationaux globaux en éducation dans lesquels la priorité est donnée à des stratégies cohérentes de moyen et long termes et à l'atteinte d'objectifs de développement humain. Lorsque de tels plans existent déjà, les analyses sectorielles leur confère une crédibilité essentielle dans les négociations à l'intérieur des pays quant à l'importance à accorder aux différents secteurs. La disponibilité de tels diagnostics est également importante dans le cadre de l'obtention de financements extérieurs. Ceci est d'autant plus vrai dans un contexte où d'une part les bailleurs de fonds se dirigent de plus en plus vers une approche programme de l'aide. En finançant les programmes des secteurs plutôt que des projets, les bailleurs ont besoin au préalable d'un diagnostic sur la manière dont les ressources sont transformées en résultats à l'intérieur du secteur. D'autre part, pour prendre part à des initiatives internationales telles que Fast Track ou PPE, les pays doivent pouvoir montrer à la communauté internationale la faisabilité, la cohérence et la pertinence de leur stratégie éducative. La mise en place d'un certain nombre d'analyses sectorielles a donné naissance à une méthodologie, celle des Rapports d'Etats d'un Systèmes Educatif National (RESEN), qui fait l'objet de cette note.**

### 1. Qu'est-ce qu'un RESEN ?

Le Rapport d'Etat d'un Système Educatif National est un document national établissant un diagnostic du système éducatif qui suit une méthodologie développée par une équipe de la Banque mondiale, en particulier A. Mingat, M. Rakotomalala et J.P. Tan.

Le RESEN suit une approche inspirée de **l'analyse économique de l'éducation** (fonctionnement, financement, performances), en portant une attention particulière à la transformation des moyens en résultats (quantitatifs, qualitatifs et distributifs). Il repose sur **une démarche empirique** qui utilise des statistiques nationales de diverses natures (pour plus de détail, voir l'encadré) et qui, en l'absence de normes explicites<sup>1</sup>, a recours à une **approche comparative** inter et intra pays pour évaluer la situation particulière des pays étudiés.

Il se présente comme un **instrument d'aide à l'instruction des choix** en éclairant les grands arbitrages de la politique éducative, que sont (i) l'allocation des ressources entre les différents niveaux et types d'enseignement, (ii) la régulation des flux entre les niveaux scolaires, (iii) la répartition, à chaque niveau d'éducation, entre la dépense par élève et le nombre d'élèves accueillis, ou encore (iv) la répartition à chaque niveau de la dépense par élève entre les principales composantes de cette dépenses (les salaires des

enseignants, le niveau d'encadrement, la variété et la qualité du matériel pédagogique, etc.).

Le RESEN est également un **outil de communication et de débat visant à construire les consensus**. Au **niveau national** tout d'abord, il permet l'échange sur les grands paramètres et orientations de la politique éducative entre les ministères de l'éducation et les autres ministères -en particulier celui chargé des finances- mais aussi les syndicats d'enseignants, les parents d'élèves, les ONGs, etc.). En les remplaçant dans les cadres des contraintes qui bornent l'action publique, il facilite ainsi la convergence des points de vue des différents acteurs quant aux



1 A l'exception de la scolarisation primaire universelle qui correspond à un objectif parfaitement identifié.



